



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 22.03.2019

Numéro de publication: AB02-0000002449

Canton: BE

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Omega SA

Omega SA

CHE-101.391.643

Jakob-Stämpfli-Strasse 96

2502 Biel/Bienne

Permis de travail en continu atypique

art. 24 de la loi sur le travail (LTr), art. 39 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 19-001507

N° d'établissement: 51970489

Pan d'entreprise: Secteur "Contrôle Master Chronometer" (certifié par METAS) : contrôle permanent des opérations et des processus pour la validation METAS

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques

Personnel: 10 H, 5 F

Validité: 24.04.2019 – 31.03.2022

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: BE

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).